Envoyé en préfecture le 16/07/2025

Reçu en préfecture le 16/07/2025

Publié le

ID: 062-216205484-20250707-20250731-DE

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais





Ville de MARCK

SEANCE

7 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cing, le lundi 07 juillet, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, Mercier Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, MAGNIER Renée, GEISLER Maryse, DESORT Annie, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

(Pouvoir Fabrice MARTIN)

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie OBJET:

(Pouvoir WILLAUME Quentin) LENGLIN Daniel

VANDEWALLE Julie (Pouvoir NOËL Corinne)

BRANCQUART Christopher (Pouvoir Dimitri LOUVET)

FUZELLIER Patrick (Pouvoir LEFEBVRE Raymond) **HUGOT Léa** (Pouvoir Evelyne FIOLET)

DEROI Alexandre (Pouvoir CARBONNER Thérèse)

ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE

SERVICES

TECHNIQUES

Était absent :

PERON Laurent

AUTORISATION ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Madame le Maire explique à l'assemblée que pour améliorer le cadre de vie et la propreté de l'espace public, il est prévu d'acquérir une balayeuse.

2025-07-31

Les voiries et espaces publics comme la place de l'Europe et les voies douces ne sont que peu entretenus du fait de l'absence de matériel adapté.

Cette balayeuse améliorera la propreté des espaces publics et renforcera les moyens techniques du service voirie.

Celle-ci permettra également le nettoyage des fils d'eau et réduira la pénibilité des agents en charge de la propreté des voiries publiques.

Envoyé en préfecture le 16/07/2025

Reçu en préfecture le 16/07/2025

Publié le

ID: 062-216205484-20250707-20250731-DE

Madame le Maire informe l'assemblée que Grand Calais Terres et Mers est susceptible de financer ce projet au travers d'un fonds de concours.

Le montant de ces travaux s'élève à 200 000 € HT dont le plan de financement est ci-dessous :

| DEPENSES | | FINANCEMENT | | |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------|------|--------------|
| | Montant | Financeurs | Taux | Montant |
| Acquisition d'une balayeuse | 200 000,00 € | Fonds de concours 2025 | 50% | 100 000,00 € |
| | | Ville | 50% | 100 000,00 € |
| Total HT | 200 000,00 € | Total HT | | 200 000,00 € |

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus

pour solliciter une participation financière de GCT&M au

titre des fonds de concours,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents

relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures) Pour extrait conforme, Le Maire,

